CHAMPIONNAT DE FRANCE 2015 MX FEMININ

FFM

Organisateur

N° d'épreuve FFM	**213**
Moto-Club	**MC Armagnac**
N° d'affiliation	**0064**
Date	**26 Avril 2015**
Lieu	**Auterrive**
Organisateur technique	**Mondin Michel**
Adresse	**Aux Serots**
E-mail	**michel.mondin@laposte.net**
Téléphone	**06 79 85 89 24**

La manifestation se déroulera conformement au Code sportif de la FFM, aux Regles Techniques et de Sécurite de la discipline pratiquée et de façon genérale à l'ensemble des textes régiementaires applicables a ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration prefectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent reglement.

Directeur de course	Delpon Jean-Luc	Licence : 008362
Président du Jury (Délégué FFM)	Lepetit Alain	Licence : 015433
Membre du Jury	Baleur Jean-Claude	Licence : 002796
Membre du Jury	Navarro José	Licence : 018144
Commissaire technique responsable	Sebastien Maurice	Licence : 022118
Responsable du chronometrage	Sentost Pauletto	Licence : 022206
Responsable du parc coureur		Licence :

Article 3 Catégories & Engagements

Féminin Scratch

Age : 15 ans minimum
Licences : NCO / Inter / LUE
Cylindrée : Classes 2,3 & 4
Plaques : Numéro noir sur fond blanc

Féminin 125cc

Age : 13 ans minimum
Licences : NCO / NJ / Inter / LUE
Cylindrée : 125cc
Plaques : Numéro blanc sur fond noir

Primes d'arrivée :

Chaque pilote qualifié percevra une prime de qualification de 80 Euros augmentée des primes ci-dessous.

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1er	55	6ème	22	11ème	15 €	16ème	9 €
2ème	50	7ème	21	12ème	13 €	17ème	8 €
3ème	45	8ème	20	13ème	12 €	18ème	7 €
4ème	40	9ème	18	14ème	11 €	19ème	6 €
5ème	36	10ème	17	15ème	10 €	20ème	5 €

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME 74 Av. Parmentier 75011 PARIS

LIGUE MOTOCYCLISTE MIDI-PYRENEES code FFM 18

Guy ABADIE
Président commission
MOTOCROSS

DOCUMENT PARTICULIER

CHAMPIONNAT DE FRANCE
2015
MX FEMININ

FFM

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or, Argent ou Bronze selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe, autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical : **Ravelo Philippe**

Nombre de secouristes : 12 — Nombre d'ambulance(s) : 2

Hôpital le plus proche : Auch — Temps de trajet (en min) : 5

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site : Circuit des serots

Adresse : Aux serots

32550 Auterrive

GPS – Latitude (Nord) : 43°34'49.41"N

GPS – Longitude (Est) : 0°36'13.97"E

Caractéristiques :

Longueur du circuit : 1800m

Largeur minimum de la piste : 8m

Largeur de la grille : 40m

Longueur de la ligne droite de départ : 120m

Nombre de OCP* : 16

*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Moto :

Pendant les essais : 40

En manche : 40

Rappel : l'attestation d'assurance, les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au règlement

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 22 Janvier 2015	Date : 20/02	Date : 09/03/15
		Numéro : 15/0199

EXPEDIÉ 20 FEV 2015

MOTO CLUB DE L'ARMAGNAC
SECRETARIAT

Guy ABADIE
Président commission MOTOCROSS

LIGUE MOTOCYCLISTE MIDI-PYRENEES
code FFM
18

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
74 AV. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00

La veille de l'épreuve samedi 25 Avril

8h00	Contrôles technique
17h00	Fin des contrôles administratifs

Le matin de l'épreuve dimanche 26 Avril si 2 Séries

8h00	Contrôles techniques
9h00	Fin des contrôles administratifs

Essais libres

9h00-9h20	France Féminin	20mn
9h25-9h50	Ligue 125 A	20mn + test départ
9h55-10h20	Ligue 125 B	20mn + test départ
10h25-10h40	Poussin	10mn + test départ

Essais chronométrés

10h45-11h05	Ligue 125 A	20mn
11h10-11h30	Ligue 125 B	20mn
11h35-12h00	France Féminin	20mn + test départ
12h05-12h15	Poussins	10mn

Repas

1ère manche

14h00-14h05	Tour reconnaissance	
14h10-14h35	France Féminin	20mn+1T
14h40-15h00	Consolante 125	15mn+1T
15h05-15h20	Poussin	10mn+1T
15h25-15h50	Ligue 125	20mn+1T

2ème manche

15h55-16h00	Tour reconnaissance	
16h05-16h30	France Féminin	20mn+1T
	Remise des prix France Féminin	
17h00-17h15	Poussin	10mn+1T
17h20-17h45	Ligue 125	20mn+1T

Remise des coupes

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av. Parmentier 75011 Paris 01 48 23 77 00

LIGUE MOTOCYCLISTE MIDI-PYRENEES code FFM 18

Guy ABADIE
Président commission
MOTOCROSS

La veille de l'épreuve samedi 25 Avril

8h00	Contrôles technique
17h00	Fin des contrôles administratifs

Le matin de l'épreuve dimanche 26 Avril

8h00	Contrôles techniques
9h00	Fin des contrôles administratifs

Essais libres

9h00-9h20	France Féminin	20mn
9h25-9h50	Ligue 125	20mn + test départ
9h55-10h10	Poussin	10mn + test départ

Essais chronométrés

10h45-11h05	Ligue 125	20mn
11h10-11h35	France Féminin	20mn + test départ
11h40-12h00	Poussin	10mn

Repas

1ère manche

14h00-14h25	Ligue 125	20mn + 1T
14h30-14h35	Tour reconnaissance	
14h40-15h05	France Féminin	20mn+1T
15h10-15h25	Poussin	10mn+1T

Entracte

2 ème manche

15h40-16h05	Ligue 125	20mn+1T
16h10-16h15	Tour reconnaissance	
16h20-16h45	France Féminin	20mn+1T
	Remise des prix France Féminin	
17h15-17h30	Poussin	10mn+1T

3 ème manche

17h35-18h00	Ligue 125	20mn+1T

Remise des coupes

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00

LIGUE MOTOCYCLISTE MIDI-PYRENEES
code FFM
18

Guy ABADIE
Président commission
MOTOCROSS

Horaires Samedi 25 Avril 2015

8h00	Contrôles techniques	
12h00	Fin des contrôles administratifs	

Essais chronos

12h55-13h15	NCB OPEN B	test départ + 15 mn
13H20-13h40	NCB OPEN A	test départ + 15 mn
13h45-14h05	NCB 125	test départ + 15 mn
14h10-14h30	NCB VETERANS	test départ + 15 mn

1ère manche

14h50-15h10	NCB OPEN 1	15mn+1T
15h15-15h35	NCB OPEN 2	15mn+1T
15h40-16h00	NCB 125	15mn+1T
16h05-16h25	NCB VETERANS	15mn+1T

2ème manche

16h45-17h05	NCB OPEN 1	15mn+1T
17h10-17h30	NCB OPEN 2	15mn+1T
17h35-17h55	NCB 125	15mn+1T
18h00-18h20	NCB VETERANS	15mn+1T

Remise des coupes

Horaires Dimanche 26 Avril 2015

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
FFM
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77

LIGUE MOTOCYCLISTE MIDI-PYRENEES
code FFM
18

Guy ABADIE
Président commission
MOTOCROSS

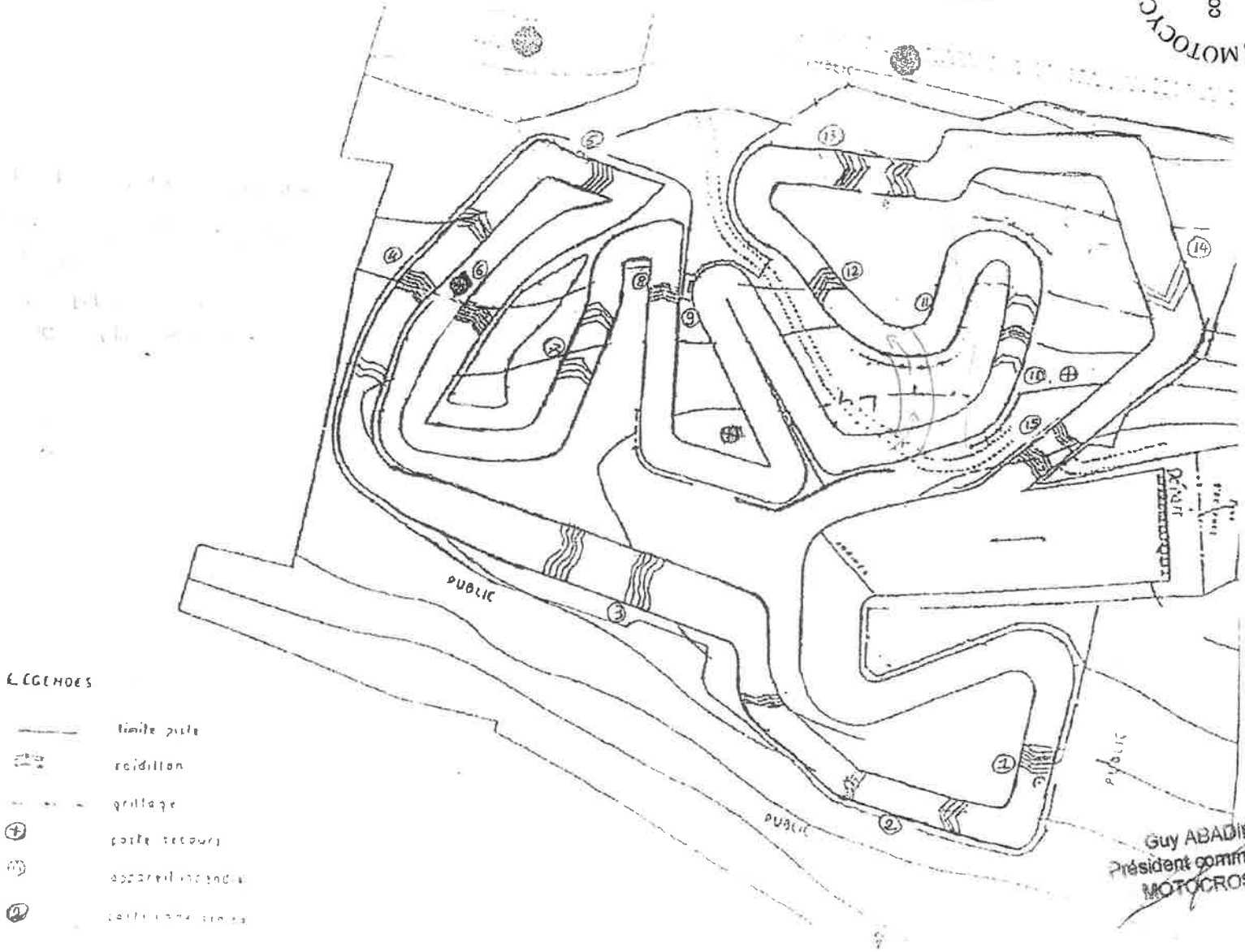

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00

LIGUE MOTOCYCLISTE MIDI-PYRENEES
code FFM
18

Guy ABADIE
Président commission
MOTOCROSS